

Communiqué de presse – Berne, le 19 janvier 2012

Large opposition au projet de loi sur le Managed care

Plus de 130'000 signatures récoltées

Le référendum contre le projet de loi sur le Managed care aura bien lieu. Les comités référendaires ont en effet récolté 132'837 signatures valables, soit plus du double de ce qui était nécessaire. Le peuple envoie ainsi un signal fort en exprimant son attachement au libre choix du médecin et sa crainte de voir des critères économiques l'emporter sur la qualité des soins. La FMH et les comités référendaires se félicitent de cet excellent résultat.

Le principe des soins intégrés mérite d'être soutenu, et nombreux sont les médecins de famille qui travaillent spontanément en réseau. Cependant, les conditions de mise en œuvre du projet de loi sur le Managed care ne convainquent pas. D'une part, le projet entend restreindre le libre choix du médecin et faire payer davantage les patientes et les patients qui souhaitent continuer à avoir le choix. Et d'autre part, avec la coresponsabilité budgétaire obligatoire, les critères économiques risquent d'avoir un impact négatif sur les traitements. Après que la Chambre médicale a confirmé en automne dernier le rejet clair des membres de la FMH – invités à s'exprimer lors d'une votation générale interne –, plusieurs organisations de médecins, rejointes par le Syndicat des services publics (SSP), se sont organisées en comités référendaires. En soutenant activement le référendum et en encourageant ses membres à réunir des signatures, la FMH a voulu envoyer un signal clair à l'intention du monde politique. Cet effort collectif a porté ses fruits: grâce aux 132'837 signatures récoltées, le référendum sur le projet de loi sur le Managed care pourra avoir lieu.

En trois mois seulement, la FMH et les comités référendaires sont parvenus à récolter le double des 50'000 signatures requises, permettant ainsi au référendum d'aboutir. Cet excellent résultat montre non seulement que la majorité des membres de la FMH ne sont pas seuls à désapprouver le projet de loi et que leurs préoccupations trouvent un écho favorable auprès du public; mais le nombre élevé de signatures souligne également la position-clé de la FMH dans le secteur suisse de la santé: l'organisation faitière des médecins prend les intérêts de ses membres au sérieux dans les processus de décision politiques et s'engage pour que la population suisse puisse bénéficier de soins de qualité élevée et dont le financement soit durablement assuré.

Les feuilles de signatures ont été déposées aujourd'hui à la Chancellerie fédérale. Le peuple suisse se prononcera cette année sur le référendum, la date exacte sera fixée par le Conseil fédéral.

Pour de plus amples informations:

[Jacques de Haller](#)

[Exposé Matter](#)

[Exposé Trutmann](#)

[Exposé Notter](#)

[Exposé Bürke](#)

[Exposé Haldemann](#)

[Exposé Prelicz-Huber](#)

[Exposé Forter](#)

Renseignements:

Jacqueline Wettstein, responsable du service de communication de la FMH,
tél. 031/359 11 50 / 079 462 20 69, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch

Dr Michel Matter, président du comité référendaire «Libre choix du médecin pour tous»,
tél. 079 285 34 38, courriel: matter@cot-ge.ch

Dr Markus Trutmann, comité référendaire «Libre choix du médecin pour tous»,
tél. 078 836 09 10, courriel: markus.trutmann@fmch.ch

Dr Hans Notter, comité référendaire «Libre choix du médecin pour tous»,
tél. 041 360 06 33 / 078 388 00 62, courriel: hans@notter.ch

Dr Hans-Ulrich Bürke, comité référendaire «Libre choix du médecin pour tous»,
tél. 043 311 20 20, courriel: hubuerke@bluewin.ch

Dr René Haldemann, comité référendaire «Association pour le libre choix du médecin»,
tél. 079 521 16 44, courriel: rene.haldemann@bluewin.ch

Katharina Prelicz-Huber, comité référendaire «Non à une médecine à deux vitesses»,
présidente du SSP, tél. 076 391 79 15, courriel; katharina.prelicz@vpod-ssp.ch

Rosmarie Glauser, secrétaire politique de l'ASMAC, tél. 079 688 86 57,
courriel: glauser@vsao.ch

Arnold Forter, président du portail des patients patienten.ch, tél. 031 302 95 15 / 079 478 75 18,
courriel: a.forter@bluewin.ch